FEDIL

Pressemitteilung - 27/09/2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDIL DU 25 SEPTEMBRE 2023

Lors de sa réunion du 25 septembre, le Conseil d'administration de la FEDIL a passé en revue l'actualité économique des derniers mois, caractérisée par les effets persistants de la crise énergétique et de l'inflation sur une série de secteurs d'activité fortement exposés.

La situation dans la construction est particulièrement grave avec un plan de maintien dans l'emploi sectoriel visant en particulier la construction de logements qui ne pourra pas être évité. La FEDIL s'attend à ce que le gouvernement, qui sortira des élections du 8 octobre, surmonte instamment les barrières qui ont à ce jour freiné la mise en place d'une vraie politique mobilisant intelligemment le savoir-faire et les ressources du secteur privé pour dynamiser le développement de logements à un moment où le secteur connaît une de ses pires crises et où il commence à perdre des travailleurs qualifiés qui manqueront cruellement lorsque l'activité reprendra. Les retards cumulés dans le développement de logements tout au long des dernières années pèsent déjà lourdement sur la croissance de l'ensemble de notre économie avec une remise en cause du modèle luxembourgeois à la clé. Sans logements adéquats, il devient en outre très difficile d'attirer ou de retenir les talents dont le pays a besoin pour son développement futur et la meilleure des stratégies ne pourra porter de fruits si le problème du logement ne trouve pas de solution.

S'agissant du coût de l'énergie, la FEDIL plaide en faveur d'une réforme du modèle actuel de détermination des tarifs d'utilisation du réseau électrique. Il s'agit d'éviter que la transition énergétique et ses effets sur les réseaux ne se traduisent en une charge disproportionnée pour les entreprises intensives en électricité dont la rentabilité est fortement influencée par ce facteur de coût. Toujours dans l'intérêt de préserver la rentabilité de notre industrie face à une concurrence internationale profitant de prix énergétiques nettement plus favorables, la FEDIL estime qu'à court terme un maintien des mesures d'encadrement et de soutien sélectif actuellement en place s'impose au-delà de l'année en cours.

Le Conseil d'administration de la FEDIL se montre également fortement préoccupé par des taux d'absentéisme excessivement élevés enregistrés dans

plusieurs secteurs d'activité. Combiné avec toute une série de congés additionnels introduits par des législations récentes, cet absentéisme pose de sérieux problèmes en termes de disponibilité, de gestion et de coût de la main d'œuvre avec des répercussions négatives risquant d'aller bien au-delà des secteurs concernés.

Sans vouloir s'immiscer dans les négociations tarifaires d'entreprises individuelles, la FEDIL tient à souligner qu'elle déplore fortement la récente grève chez Cargolux et le caractère de certaines revendications qui y ont été formulées. Cette grève laisse des traces bien au-delà du secteur concerné et sa célébration ouverte par des leaders syndicaux entache la crédibilité de ceux qui veulent vendre une image de marque du pays comportant l'argument de la paix sociale.